

Réunion du conseil municipal du 30 octobre 2014

Absents excusés : Claude Vasseur, Aline Rodriguez.

Pouvoir de Laetitia Kleykens à Agnès Pili

Ordre du jour :

1/ choix de l'entreprise pour les travaux de circulation du centre du village

Le choix des entreprises pour les travaux de voirie : cinq entreprises ont répondu et ont fait l'objet d'un examen auprès de la Commission d'Appel d'Offres en date du 16 octobre 2014 dont le résultat est le suivant :

Nom de l'entreprise	Montant TTC	Note globale	classement
EUROVIA	204 280,04	9,05	3 ème
BRAULT MTP	217 196,40	7,46	5 ème
COLAS	219 598,81	7,69	4 ème
TP SONERM	190 586,40	9,60	1ère
EIFFAGE	191 506,86	9,37	2 ème

Le résultat du vote "pour" à l'unanimité du conseil a été pour le choix de l'entreprise TP SONERM.

2/ En raison du paiement en ligne de la cantine, garderie et NAP, il est demandé l'autorisation de destruction des carnets à souches de tickets de cantine de Sainte-Croix de Quintillargues et de Fontanès et du journal à souche des recettes de la régie "garderie scolaire de Sainte-Croix de Quintillargues"

Voici la liste des documents à détruire :

Carnets à souches tickets de cantine de Sainte-Croix	Du n° 107992 au 116500
Carnets à souches tickets de cantine de Fontanès	Du n° 44635 au 50500
Journal à souches des recettes régie garderie scolaire de Sainte-Croix	Du R 086560 au R 0786600

Vote "pour" à l'unanimité

3/ Acceptation du fonds de concours de la CCGPSL pour la rénovation du puits communal de 990€ (soit 50% d'aide)

Il est nécessaire de délibérer pour son versement.

Vote "pour" à l'unanimité